



École Lucille-Teasdale

**Réunion du conseil d'établissement
Le 8 octobre 2026 à 18h au local 220**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum.
2. Élection à la présidence et substitut
3. Représentant d'un membre de la communauté (aucun)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin 2026 et de l'assemblée générale du 24 septembre 2026.
6. Suivi au procès-verbal du 1^{er} juin 2026 :
 - Achats de fournitures scolaires pour les nouveaux enseignants 2026-2027
 - Suivi pour l'approbation du cahier de réglementation du SGD 2026-2027
7. Période réservée au public (10 minutes).

8. Sujets nécessitant une décision

- 8.1 Budget de fonctionnement du CE
- 8.2 Budget de perfectionnement du CE
- 8.3 Règles de régie interne 26-27
- 8.4 Planification des journées pédagogiques 26-27 au SDG
- 8.5 Sorties éducatives
 - Sorties théâtre de l'accueil le 4 décembre 2026
 - Sortie pour l'activité plein air sur le Mont Royal le 15 octobre
- 8.6 Sorties dans le quartier
- 8.7 Plan de lutte 26-27
- 8.8 Comité de parents utilisateurs au service de garde (Madame Hanous)
- 8.9 Planification des contenus obligatoires : contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP), éducation à la sexualité pour les classes d'accueil et le développement des compétences personnelles et sociales
- 8.10 Tarification du service de garde 26-27
- 8.11 Achats de fournitures scolaires pour les nouveaux enseignants 2026-2027
- 8.12 Cahier de réglementation SDG 26-27
- 8.13 Modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le

cheminement scolaire de leur enfant

9. Point d'information :

- 9.1 Confirmation d'absence de conflit d'intérêts pour les membres du CE (formulaire à compléter et remettre à la direction)
- 9.2 Formation obligatoire pour les nouveaux membres (1^{er} mandat au sein du CE)
- 9.3 PMU (plan des mesures d'urgence)
- 9.4 Projet éducatif 2023-2027 (français /lecture) : suivis

10. Varia

11. Prochaine rencontre

13. Levée de l'assemblée

Sébastien Pelletier, Directeur